

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	14 (1906)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Quelques mots à propos des séjours de Sainte-Beuve dans le canton de Vaud
<b>Autor:</b>	Ritter Eugène
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-14596">https://doi.org/10.5169/seals-14596</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques mots à propos des séjours de Sainte-Beuve dans le canton de Vaud.<sup>1</sup>

Quand Sainte-Beuve, en 1837, fut appelé à Lausanne pour y donner un cours sur l'histoire de Port-Royal, il avait à parler d'un sujet religieux devant un public protestant : « J'ai dû, a-t-il dit lui-même, m'efforcer à l'intéresser ». C'était tout simple ; mais on était sur la voie d'un malentendu ; et quand il s'est produit, on a adressé à Sainte-Beuve des reproches déplacés, et l'on n'a pas envisagé un des côtés de la question, duquel je veux dire quelques mots.

Deux journaux ont publié<sup>2</sup> une lettre écrite le 16 août 1837 par Charles Secrétan, qui envoyait à Sainte-Beuve les *Discours de Vinet sur quelques sujets religieux* : « Ils ont été, lui disait-il, un des instruments de ma conversion à l'Evangile » ; et il en espérait pour Sainte-Beuve le même fruit. Secrétan avait alors vingt-trois ans ; esprit profond, écrivain distingué, il a été plus tard un des philosophes qui ont le plus honoré la Suisse romande.

Après la mort de Sainte-Beuve, dans des articles que la *Revue Chrétienne* a publiés en 1873, et qui ont été recueillis dans les *Essais de philosophie et de littérature*, Lausanne et Paris, 1896, Secrétan a dit avec amertume le désappointement qu'il avait éprouvé, et que partageaient ceux qui avaient formé le même vœu que lui : ils étaient en grand nombre parmi les auditeurs du cours que Sainte-Beuve a fait à Lausanne sur l'histoire de Port-Royal. J'ai entendu un vieillard, M. Adam Vulliet, qui avait été étudiant à ce moment ; il conservait le souvenir animé de ces espérances

<sup>1</sup> Dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*. M. Eugène Ritter a écrit, à l'occasion du centenaire de Sainte-Beuve, un article auquel nous empruntons ces pages, que l'auteur a revues et développées sur quelques points.

<sup>2</sup> *Journal des Débats*, mardi 13 décembre 1904. Quelques jours après, cette lettre a été reproduite par la *Gazette de Lausanne*.

unanimes qu'on nourrissait autour de lui sur la conversion de Sainte-Beuve : les entretiens dont elles étaient le sujet, se prolongeaient à perte de vue, me disait-il.

Elles auraient pu aboutir, si l'auteur de *Volupté*, l'auteur du *Livre d'amour*, avait trouvé à Lausanne ce qu'il crut, quelques années plus tard, avoir trouvé à Paris :

La vierge de candeur, la jeune fille sainte,  
Le cœur enfant qui vient de s'éveiller !

Un foyer, une famille, de justes noces : c'eût été pour Sainte-Beuve le fondement, seul possible, la condition naturelle et simple d'une vie nouvelle. Un homme d'Eglise, moins enclin que Vinet à la réflexion abstraite, l'aurait vu d'un coup d'œil. Au temps des Barbares, les évêques savaient mettre la main sur un levier si puissant à remuer les cœurs<sup>1</sup>. Un moment suffisait : il n'eût fallu qu'une étincelle. Vinet, Secrétan, nobles penseurs, mâles esprits, vous vouliez gagner à votre foi un homme éminent : mais il eût fallu qu'on vous secondât, et c'est ce qui a manqué ! Les textes qu'on peut citer sur ce point sont aussi clairs que possible.

La duchesse de Broglie, dans une lettre datée de Coppet, 12 août 1837, parle de Sainte-Beuve, « que nous avons eu à dîner l'autre jour, dit-elle, et qui, ajoute-t-elle en souriant, va faire des vers sur le lac ». Nous les avons, ces vers :

I

Je côtoyais ce lac, tant nommé dans mon rêve ;  
Je le tenais enfin, et j'en voyais le tour.  
Le rapide bateau l'embrassait d'un seul jour ;  
Joyeux, je commençais ce qui si tôt s'achève.  
  
Chaque instant amenait quelque nom qui se lève ;  
Coppet venait de fuir ; Lausanne avait son tour ;  
Vevey luisait déjà sous sa légère tour ;  
Clarens... quoi ? C'est Clarens ! bosquet d'ardente sève !

<sup>1</sup> M. Godefroy Kurth, professeur à l'Université de Liège, a très bien mis ce point en lumière dans les premiers chapitres de son livre : *Sainte Clotilde*, Paris, lib. Lecoffre, 1897, 181 pages in-12.

J'admirais, mais sans pleur, mais sans jeune transport ;  
Rien en moi ne chantait ou ne faisait effort.  
Je disais : Est-ce tout ? — Le peu de ce qu'on aime,  
La fin des longs désirs, leur inégale part,  
Me revenait alors ; je m'accusais moi-même,  
Beaux monts, cadre immortel, et que je vois trop tard !

II

Mais dans l'autre moitié du rapide passage,  
Un mot dit sans dessein fit naître à mon côté,  
Fit jaillir un regard d'esprit et de beauté,  
Tout un jeune bonheur, tout un charmant langage.

Elle parlait du Beau dont Dieu peignit l'image,  
Des grands livres, de l'art vu dans sa majesté,  
Du coteau plus sévère et trop vite quitté,  
Puis de sa chère enfant au retour du voyage !

Je la voyais au cœur sur ce lac transparent,  
Aimant tout ce qu'on aime en la vie en entrant :  
Confiante jeunesse, admirante et sereine !

Mon regard aux coteaux glissait moins attaché ;  
Et tous ces sentiments accompagnant la scène,  
Les lieux furent plus beaux, — je revins plus touché.

Dans l'été de 1837, Sainte-Beuve a parcouru notre Léman  
à plus d'une reprise ; c'est à une autre de ces courses que  
se rapporte le sonnet qui suit :

III

Nous partions sur le lac que le matin caresse ;  
A ce soleil levé dans son plus frais souris,  
Les durs sommets des monts, éclairés, attendris,  
Faisaient un horizon d'Italie ou de Grèce.

Seule avec son enfant, d'un air de quakeresse,  
La jeune Genevoise, aux beaux regards contrits,  
Semblait voir ces grands lieux dans leur céleste prix.  
Timidement, d'un mot, près d'elle je m'adresse.

Elle daigna répondre avec des yeux bien doux ;  
Elle parlait de Dieu qui, pour d'autres jaloux,  
Est clément pour les uns, et m'indiquait la trace.

Et nous allions ainsi, par ce charmant matin,  
Aux suaves blancheurs du plus vague lointain,  
Sondant l'aube éternelle et causant de la Grâce.

En lisant ces sonnets, et quelques poésies écrites un peu plus tard, la *Villa Adriana* et l'élegie qui la suit, on voit que Sainte-Beuve cherchait du regard une seule chose, avait un désir fixe : « Je cherchais le bonheur », dit-il ; et il souffrait réellement quand, sorti du rêve, rentré dans son isolement, envisageant son avenir, l'âge mûr qui arrivait pour lui, il retombait

au présent qui n'a rien,  
Aux ans qui resteront, et sans un bras au mien !

Il demeura trois longues années sous l'empire de ces sentiments jusqu'au jour où il dut les abandonner « chez de jeunes personnes, chez qui j'ai laissé, dit-il, bien des choses tendres et des parties de moi-même ». (Lettre à madame Olivier, du 27 décembre 1840).

Pendant ces trois ans, à trois reprises : dans l'été de 1837, — pendant l'hiver qui suivit, et le printemps de 1838, — dans l'été de 1839, — Sainte-Beuve était venu passer des semaines et des mois dans le pays de Vaud ; il s'était assis au foyer de ses amis Olivier ; il y avait connu la société de Lausanne, et de ces jolies villes qui sont assises au bord du lac Léman. Devant son imagination de jeune homme, flottait déjà ce simple et sûr idéal que longtemps plus tard, et même à soixante ans, près de sa fin, il a esquissé si gracieusement :

*Article sur madame Dacier*, 6 mars 1854 : « Une femme instruite, sensée, doucement sérieuse, qui entre dans les goûts, dans les études d'un mari ; qui sans quitter son ouvrage d'aiguille, peut s'arrêter un instant, comprendre toutes les pensées, et donner un avis naturel : quoi de plus désirable ? »

*Rapport au Sénat*, 6 juillet 1866 : « L'état le plus naturel

à l'homme qui étudie, comme à celui qui compose avec suite, et qui par conséquent a besoin de longues heures de travail, est encore la vie domestique, régulière, intime. Quoi de plus touchant (et, en parlant ainsi, j'ai présentes à l'esprit des images vivantes) que de voir dans un intérieur simple, modeste, ce travail intellectuel de l'homme, ce recueillement et ce silence de la pensée, respecté, compris par la femme, qui quelquefois même, dans un coin du cabinet et l'aiguille à la main, y assiste ! <sup>1</sup> ».

Ces souhaits intimes, si faciles à deviner, quel accueil ont-ils rencontré ? Une lettre va nous le dire, que Sainte-Beuve écrivait de Paris à madame Olivier :

« Quand je vois tous vos heureux et romanesques mariages du canton de Vaud, il me prend vraiment regret (par moments) de ne pas m'être laissé marier aussi, pour vivre là parmi vous, à demi-quart d'heure de Lausanne, sans jamais remettre les pieds à Paris ; mais on ne m'aurait épousé que pour venir à Paris ; et pas si bête ! »

Ainsi l'homme de pensée et de désir, le poète, le charmant causeur, parmi les aimables personnes qu'il a pu voir dans la société protestante du pays de Vaud, n'en a pas trouvé une seule qui se fût donnée à lui, pour lui-même. La visible arrière-pensée qui eût amené un *oui* sur les lèvres de quelque jeune fille, l'empêchait trop évidemment d'être séduit. Un refus net, comme celui de mademoiselle Frédérique Pelletier au mois d'août 1840, eût été moins blessant.

Qu'on relise maintenant les pages amères de M. Secrétan ! Sainte-Beuve a mal répondu à ses espérances ? Mon Dieu, oui, et c'est dommage. Mais à qui la faute ? M. Secrétan devait s'en prendre à qui de droit : Jeunes Vaudoises d'aujourd'hui, vos arrière-grand'mères sont les coupables !

<sup>1</sup> Il faut que ces textes aient échappé à Charles Secrétan, pour qu'il ait pu dire, dans l'article précédent, que Sainte-Beuve, dans la seconde moitié de sa vie, « sans attaquer l'institution du mariage, n'a témoigné pour elle qu'antipathie et mépris ».

On peut plaider pour elles les circonstances atténuantes, et appeler en témoignage un jeune ecclésiastique qui suivait le cours de Sainte-Beuve, M. Samuel Chappuis. M. Cart, dans son *Histoire du mouvement religieux et ecclésiastique dans le canton de Vaud pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1876, tome IV, page 61, a publié une lettre où ce jeune Vaudois, d'une plume prosaïque, a dessiné la figure et la tournure de Sainte-Beuve :

« ...Un petit homme en forme de crochet, assez gauche, laid, jeune encore, mais avec une figure vieillotte et ridée, et par-dessus tout cela, chauve<sup>1</sup>. Ç'a été bien pis encore quand il est monté en chaire. On a alors entendu une espèce de récitatif monotone, une cantilène prolongée, qui répondait assez mal aux espérances qu'avait fait naître le professeur parisien... Son débit est un peu traînant; il chante à moitié son cours, et il lit d'une manière déplorable. »

Ce portrait d'un homme de mérite n'est point flatté, ni flatteur ; mais il était ressemblant peut-être, et sans doute les camarades de M. Samuel Chappuis, leurs sœurs, et les amies de ces sœurs, ont regardé Sainte-Beuve du même œil malignement observateur. On voit d'ici ces jeunes filles chuchoter en souriant. Elles ont ainsi passé, sans le prendre, à côté d'un beau rôle : mais qui sait s'il n'eût pas été trop difficile pour elles ? Leur insouciance, leur étourderie, n'a-t-elle pas été, en définitive, une sagesse ? On pourrait raisonner là-dessus, et discourir longuement. Mais il faut savoir s'arrêter, et je n'insiste pas davantage.

Eugène RITTER.

---

<sup>1</sup> On est étonné de voir M. Chappuis écrire un peu plus loin : « Le beau sexe en raffole. » — Si vraiment le beau sexe a raffolé, il a raffolé du cours et du professeur, et non pas de l'homme ; mais je crois qu'il ne raffolait pas du tout. Il me semble que M. Chappuis a forcé les couleurs de tous les côtés, et ne s'est point appliqué à demeurer dans les justes nuances du vrai.